

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 10 novembre 2020

Délibération
n°191-2020
Point 4.7.7bis

Point 4.7.7bis de l'ordre du jour

Tarifs de la certification de langue SIELE pour les étudiants de l'IUT Robert Schuman, conformément à la convention entre l'IUT Robert Schuman et l'institut de langue espagnole (ELE) pour l'année universitaire 2020/2021

EXPOSE DES MOTIFS :

L'examen du SIELE (Sistema Internacional de Evaluación de la Lengua Española) permet de certifier la maîtrise de la langue espagnole.

Il s'agit d'un examen à plusieurs niveaux qui permet d'obtenir le certificat SIELE, qui comprend une notation de 0 à 1 000. Le résultat à l'examen correspond de la somme de la note dans chacune des quatre épreuves. Ce certificat est lié aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le certificat est délivré par l'Institut de langue espagnole (ELE) de Strasbourg, centre d'examen accrédité. L'IUT Robert Schuman a passé une convention avec l'Institut de langue espagnole (ELE) afin d'obtenir des tarifs préférentiels (voir annexes).

Le prix est de 165 € pour une certification B1.

Parallèlement aux tarifs établis par la convention et sur la base des dispositions prises pour le TOEIC et le WIDAF, l'IUT Robert Schuman souhaite proposer la prise en charge à 50% du prix du test SIELE, pour les étudiants de l'IUT nominés pour une mobilité Etudes chez un partenaire hispanophone.

Les partenaires hispanophones de l'IUT sont :

- Université de Grenade, Espagne
- Université Rey Juan Carlos à Madrid, Espagne
- Université de Malaga, Espagne
- Université de Séville, Espagne
- Université Nationale de Colombie à Bogota, Colombie
- Uicolombo à Carthagène, Colombie

Les départements de l'IUT concernés sont :

- Chimie
- Information-communication
- Techniques de commercialisation

En résumé, voici la proposition sur laquelle les membres du Conseil sont amenés à se prononcer :

- NOM du test : SIELE
- Montant de l'inscription au test : 165€
- Prise en charge financière à hauteur de 50% par l'IUT Robert Schuman
- Enveloppe annuelle : 2 000 €

Ces sommes sont à payer par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'université de Strasbourg ou par espèces, auprès du Régisseur de recettes de l'IUT.

L'IUT s'acquittera de la facture globale des inscriptions validées.

En cas d'absence à la session d'examen, la somme versée par l'étudiant ne lui sera pas remboursée, sauf absence dûment justifiée auprès du Service de la scolarité et des Relations internationales dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après la date de l'examen.

Les absences peuvent être justifiées par la production d'un certificat médical, d'une attestation, d'une convocation à un examen. Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, doit être attesté par un justificatif original. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

L'appréciation de la validité du motif d'absence relève de la compétence du Directeur de l'IUT.

Date de validation par le Conseil d'Institut de l'IUT Robert Schuman : 22 septembre 2020.

Le 3 novembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 21 voix pour et 1 ne prend pas part au vote.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs de la certification de langue SIELE pour les étudiants de l'IUT Robert Schuman, conformément à la convention entre l'IUT Robert Schuman et l'institut de langue espagnole (ELE) pour l'année universitaire 2020/2021.

Résultat du vote :

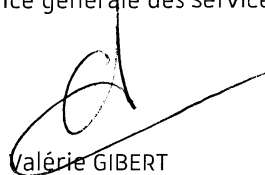
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 23 novembre 2020

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

DELIBERATION

Conseil d'Institut

Séance du 22 septembre 2020

Point N°5 de l'ordre du jour
Certification en langue espagnole

EXPOSE DES MOTIFS

L'examen du SIELE (Sistema Internacional de Evaluación de la Lengua Española) permet de certifier la maîtrise de la langue espagnole.

Il s'agit d'un **examen à plusieurs niveaux** qui permet d'obtenir le **certificat SIELE**, qui comprend une **notation de 0 à 1 000**. Le résultat à l'examen correspond de la **somme de la note dans chacune des quatre épreuves. Ce certificat est** lié aux niveaux du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL).

Point N°5.a. Convention entre l'IUT Robert Schuman et l'Institut de langue espagnole de Strasbourg.

Le certificat est délivré par l'Institut de langue espagnole (ELE) de Strasbourg, centre d'examen accrédité.

Le prix est de **165 €** pour une certification B1.

Les membres du Conseil d'Institut sont amenés à se prononcer sur la conclusion de la convention entre l'IUT Robert Schuman et l'Institut de langue espagnole de Strasbourg.

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	22
Nombre de voix pour	21
Nombre de voix contre	0
Nombre de vote blancs	1

Résultat du vote :

Le Conseil de l'IUT Robert Schuman approuve la signature de la convention entre l'IUT Robert Schuman et l'Institut de langue espagnole de Strasbourg.

Fait à Illkirch, le 22 septembre 2020

La Responsable Administrative



Anne-Sophie LEMMEL

Point N°5.b. Participation financière de l'IUT Robert Schuman à la certification en langue espagnole SIELE.

Sur la base des dispositions prises pour le TOEIC et le WIDAF, nous souhaiterions proposer la prise en charge par l'IUT Robert Schuman à 50% du prix du test SIELE, pour les étudiants de l'IUT nominés pour une mobilité Etudes chez un partenaire hispanophone.

Les partenaires hispanophones de l'IUT sont :

- Université de Grenade, Espagne
- Université Rey Juan Carlos à Madrid, Espagne
- Université de Malaga, Espagne
- Université de Séville, Espagne
- Université Nationale de Colombie à Bogota, Colombie
- Unicolombo à Carthagène, Colombie

Les départements de l'IUT concernés sont :

- Chimie
- Information-communication
- Techniques de commercialisation

En résumé, voici la proposition sur laquelle les membres du Conseil sont amenés à se prononcer :

- NOM du test : SIELE
- Montant de l'inscription au test : 165€
- Prise en charge financière à hauteur de 50% par l'IUT Robert Schuman
- Enveloppe annuelle : 2 000 €

Ces sommes sont à payer par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Strasbourg ou par espèces, auprès du Régisseur de recettes de l'IUT.

L'IUT s'acquittera de la facture globale des inscriptions validées.

En cas d'absence à la session d'examen, la somme versée par l'étudiant ne lui sera pas remboursée, sauf absence dûment justifiée auprès du service de la Scolarité et des Relations internationales dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après la date de l'examen.

Les absences peuvent être justifiées par la production d'un certificat médical, d'une attestation, d'une convocation à un examen. Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, doit être attesté par un justificatif original. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

L'appréciation de la validité du motif d'absence relève de la compétence du Directeur de l'IUT.

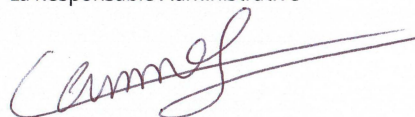
Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	22
Nombre de voix pour	21
Nombre de voix contre	0
Nombre de vote blancs	1

Résultat du vote :

Le Conseil de l'IUT Robert Schuman approuve la participation financière de l'IUT à hauteur de 50% à la certification de langue espagnole le SIELE.

Fait à Illkirch, le 22 septembre 2020

La Responsable Administrative



Anne-Sophie LEMMEL

CONVENTION POUR UN SERVICE DE CERTIFICATION EN LANGUE ESPAGNOLE : SIELE

Entre les soussignés, ci-après « le bénéficiaire » :

**INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) ROBERT
SCHUMAN,**

Situé 72 Route de Rhin, 67411 Illkirch- Graffenstaden

Représenté par son Directeur, Robert MOSE

Et ci-après « l'organisme d'évaluation » :

INSTITUT DE LANGUE ESPAGNOLE ELE STRASBOURG,

10, rue des Francs-Bourgeois, 67 000, Strasbourg

Centre d'examen **SIELE**, **DELE** et **CCSE** à Strasbourg, rattaché à l'Université de Salamanque et à l'Institut Cervantes avec n° de **SIRET 812275733 00010**, et autorisé auprès la Préfecture de la région Grand-Est comme organisme de formation en ELE avec le n° **42 6 705 560 67**, étant préalablement exposé que :

- L'Institut de Langue Espagnole ELE Strasbourg est le Centre SIELE à Strasbourg. Il a la capacité de faire passer le TEST SIELE.
- L'organisme d'évaluation a la faculté de faire passer le test SIELE à Strasbourg à l'IUT Robert Schuman

Le bénéficiaire a été informé :

- Qu'il doit communiquer à l'organisme d'évaluation 6 semaines à l'avance la date de passage du test **SIELE** ; dès lors, cette date restera définitive et bloquée, notamment pour permettre de procéder à la convocation des participants à la session.
- Des tarifs échelonnés sont appliqués selon le nombre de candidats proposés. Cf. **ANNEXE 1.**

IL EN A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Les exigences techniques

Tous les ordinateurs destinés au passage du test SIELE devront disposer de casques. La connexion à internet devra se faire par câblage et non par WIFI. Un test de débit préalable des équipes informatiques peut être sollicité afin de garantir un débit minimum de 3 Mb de bande passante ou descendante et 1 Mb de bande montante.

Article 2 : Processus d'inscription

Une fois la date de passage du test confirmée, l'organisme d'évaluation demandera au bénéficiaire les informations relatives au nombre de candidats, à leurs données (adresse mail incluse) et au montant des taxes calculé sur le Prix individuel accordé. Le bénéficiaire émettra un bon de commande à l'attention de l'organisme d'évaluation, qui en retour émettra une facture globale libellée au nom de l'Université de Strasbourg. L'organisme de formation s'engage au respect de la loi relative à la protection des données personnelles.

Si un candidat ne peut pas assister à la session, une deuxième opportunité peut lui être éventuellement proposée, mais pas avant 48 heures, et cette deuxième convocation aura lieu dans les bâtiments de l'organisme d'évaluation au **10, rue des Francs-Bourgeois, 67 000, Strasbourg.**

Article 3 : Codes et certificats

Une fois que la session terminée et le processus de clôture de la session sur le site web SIELE achevé, le bénéficiaire recevra de l'organisme d'évaluation une liste comportant les codes correspondants aux candidats afin de leur permettre de consulter et d'émettre leur résultat individuellement et ce, au but de 2 semaines.

Article 4 : Descriptif des tâches et responsabilités de l'organisme d'évaluation

- Installer préalablement sur tous les ordinateurs du bénéficiaire le navigateur **TED (Telefónica Enseñanza Digital).**
- Disposer du personnel accrédité nécessaire et suffisant le jour de la session.
- Faire une vérification des installations et équipements la veille de la session.

- De créer, d'ouvrir et de clôturer la session sur le site web de SIELE.
- Traiter et gérer les éventuelles réclamations face à SIELE.

Article 5 : Communication

La présente convention devra nous permettre mutuellement d'informer sur nos différents supports de communication (sites web, brochures, flyers, etc.) de l'existence de cette convention avec la phrase : « *en partenariat avec _____ (logo) en matière de certification linguistique* ».

Article 6 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée déterminée de trois ans et prend effet à compter de sa signature.

Elle se renouvelle par tacite reconduction une fois pour une même durée et selon des conditions identiques, sauf si l'une des parties a signifié à l'autre, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un mois avant le terme de la convention, son intention de mettre un terme aux relations.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la partie défaillante de remplir ses obligations jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. Toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment émargé par les parties.

Fait à Strasbourg en deux exemplaires.

Signature du bénéficiaire

Signature de l'organisme d'évaluation

INSTITUT DE LANGUE ESPAGNOLE ELE STRASBOURG

OBJET: Proposition de tarifs pour certification SIELE (ANNEXE 1)

Diana Bravo Moreno, en qualité de directrice de l'**Institut de Langue Espagnole ELE Strasbourg**, centre d'examen accrédité pour passer le SIELE, Sistema Internacional de Evaluación de la Lengua Española, je propose les suivantes tarifs valables pour le cours **2020-2021**:

- **SIELE GLOBAL**: 165€/ÉTUDIANT.
- **S1 (COMPRÉHENSION DE LECTURE + COMPRÉHENSION AUDITIVE)**: 65€ NETS/ÉTUDIANT.
- **S2 (COMPRÉHENSION DE LECTURE + EXPRESSION ET INTERACTION ÉCRITES)**: 85€ NETS/ÉTUDIANT.
- **S3 (COMPRÉHENSION AUDITIVE + EXPRESSION ET INTERACTION ORALES)**: 105€ NETS/ÉTUDIANT.
- **S4 (EXPRESSION ET INTERACTION ORALES)**: 80€ NETS/ÉTUDIANT.
- **S5 (EXPRESSION ET INTERACTION ÉCRITES + EXPRESSION ET INTERACTION ORALES)**: 105€ NETS/ÉTUDIANT.

REMISES:

- De 0 à 15 candidats: 0% de remise sur les prix.
- De 15 à 50 candidats: 5% de remise sur les prix.
- À partir de 50 candidats: 10% de remise sur les prix.